

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 24 janvier 2023 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **AULNAY SOUS BOIS (93600)**

2 rue du Docteur Broussais

Cadastré section DL n° 86, *lieudit « rue du Docteur Jean Perlis » pour 97a 13ca*

LOT NUMÉRO UN (1) : UN APPARTEMENT

en duplex, au rez-de-chaussée et 1^{er} étage comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Maître Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 22 mars 2022 :

- Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, WC, salon/salle à manger, cagibi - **JARDIN**

- Au 1^{er} étage : palier, trois chambres, salle d'eau, WC

Le tout d'une superficie privative de **83,72 M²**.

LOT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT DIX (290) :

UN PARKING n° 290 au sous-sol.

LOT NUMÉRO TROIS CENT QUATRE VINGT DOUZE (392) :

Un **CELLIER**.

Selon même PV, les lieux sont occupés par la propriétaire.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES** de l'immeuble « LES CORNOUILLES » sis rue du Docteur Jean Perlis n° 1 à 25 et 6 à 28 rue du Docteur Schalow n° 1 à 13 et 2 à 12 allée du Docteur Dupuytren n° 1 à 19 et 2 à 10, allée du Docteur Broussais n° 2 à 28 et 15 à 21, *lieudit « Rue du Docteur Jean Perlis »*, représenté par son Syndic en exercice, FONCIA MANAGO, Syndic, SAS au capital de 150.000 Euros, immatriculée sous le numéro 302 654 173 au RCS de PONTOISE, dont le siège social est 3 rue Henri Dunant (95460) EZANVILLE, dûment habilité à poursuivre la vente par décision de l'assemblée générale des copropriétaires dudit immeuble en date du 6 JUIN 2013 – résolution n° 24, elle-même prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Pauline BOUVET, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 26.000 € (VINGT SIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LE RAINCY, le 19 décembre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Pauline BOUVET
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître Pauline BOUVET, Avocat, 13 allée Nicolas Carnot (93) LE RAINCY, **TEL. 01.85.10.09.10**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/05320) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée, le vendredi 13 janvier 2023 de 15h30 à 16h00